

AU FOUR, À LA FONTAINE... LISANT

Fournets-Luisans



Ravin du Creux de l'Enfer

Le mot du Maire.....	3
Informations pratiques.....	4
Etat Civil.....	7
L'année en bref.....	8
La vie municipale.....	10
Le RPI Fournets-Luisans / Fuans.....	14
Les portes du Haut-Doubs.....	16
Projet de PNR du Doubs Horloger.....	18
La vie du village.....	19

MOT DU MAIRE

2018 arrive à son terme, je regarde l'année écoulée et m'associe au bonheur et à la joie des parents des 12 enfants nés cette année ; aussi je regarde le carnet nécrologie et ce sont 9 personnes habitant notre commune ou ayant vécu plusieurs années dans nos villages qui sont décédées. Je partage la peine de toutes ces familles endeuillées qui ont perdu un être cher. Ces personnes, qu'elles aient été maire, adjoint, conseiller, membre d'association ou habitant de notre commune, ont construit, participé à la vie de notre cité et restent dans nos mémoires.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes touchées par la maladie, qu'elles soient à la maison ou hospitalisées.

Nous comptons bon nombre d'associations dans notre commune, je les remercie toutes pour ce qu'elles apportent à la vie villageoise et les encourage à persévérer, elles ont le soutien de l'équipe municipale.

Je n'oublie pas les employés municipaux, qui œuvrent au jour le jour à nos côtés, je leur adresse toute ma gratitude.

Je tiens à vous remercier pour votre participation aux commémorations du 100ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Vous avez été nombreux à répondre à l'invitation et j'adresse un clin d'œil aux enfants des écoles et aux enseignants, merci pour votre présence.

2018 fut l'année de la rénovation de l'éclairage public, d'autres chantiers sont en cours de réalisation : trottoirs vers l'église du Luisans et dans un carrefour au lotissement des Genévriers, fontaine au hameau de Grandfontaine.

La finition de voirie au lotissement « les Prises II » prend un peu de retard, l'entreprise VERMOT ayant demandé un délai supplémentaire, elle réalisera les travaux dès la fin de l'hiver.

À toute l'équipe municipale, adjoints, conseillers, j'adresse mes plus sincères remerciements, ils sont au service de notre commune au quotidien.

À vous tous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Au moment où j'écris ces mots, la situation de la France est particulièrement inquiétante et je souhaite que des solutions d'apaisement soient au plus vite trouvées.

Je vous convie aux vœux de la municipalité le vendredi 4 janvier à 20 heures à la salle des fêtes.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Alain PETIT

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Permanences du mardi au samedi de 10 h à 12 h et le mardi et jeudi de 14 h à 17 h

☎ 03 81 43 52 81

@ mairie.fournets-luisans@orange.fr

SALLE DES FÊTES

☎ 03 81 43 54 27

Un justificatif d'assurances Responsabilité Civile sera demandé à chaque location.

Tarifs de location 2019 :

1 soirée ou 1 dimanche	180€
1 week-end	250€
1 apéritif ou collation	120€ <i>Gratuit pour collation enterrement habitants de la commune. 50€ pour collation enterrement personnes non-domiciliées sur la commune</i>

AGENDA

Vœux du Maire Vendredi 4 janvier 2019 à 20h

Repas des Aînés Samedi 12 janvier à 12h

Conférence «Chemins et Routes du Haut-Doubs» Yves Tournaire Vendredi 1^{er} février à 20h30

PÉRISCOLAIRE

☎ 03 81 44 03 40

@ asso.valdevennes@famillesrurales.org

Les enfants du RPI Fournets-Luisans / Fuans sont accueillis aux Fournets les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h50.

TRI DE PAPIER

Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 9h à 11h (1^{er} du mois pour le Luisans) :

- Local les Fournets : Aurélie ALLEMANDET 06 83 42 97 53
- Local le Luisans : Amandine COMBE 06 37 94 63 43
- Local Fuans : Myriam SOUCHARD 06 71 72 51 40

**Le secrétariat de mairie sera fermé
du mercredi 26 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 inclus.**

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes nés en octobre-novembre-décembre 2002 et ceux nés en 2003 sont invités à venir se faire recenser en mairie dès qu'ils auront atteint l'âge de 16 ans.

Pour tout renseignement : www.defense.gouv.fr/jdc

INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES

Pour les nouveaux habitants ou pour les personnes qui n'ont pas encore accompli cette démarche, merci de venir vous inscrire sur les listes électorales de la commune, accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Cette année 2018 est une année transitoire vers le nouveau système électoral (Répertoire Électoral Unique). La mise en place de ce Répertoire Unique géré par l'INSEE, permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

À compter de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin.

En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. Ainsi, les inscriptions pourront être adressées à la mairie avant le 31 mars 2019 pour pouvoir voter aux élections des représentants au Parlement Européen de 2019.

Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

HORAIRES D'UTILISATION DU MATÉRIEL BRUYANT

Selon l'arrêté préfectoral 1616 du 19/04/1990, les horaires à respecter pour l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse...) sont les suivants :

Les jours ouvrables	De 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Les samedis	De 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés	De 10h à 12h

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En février 2018, vous avez tous reçu la visite d'un agent recenseur pour le recensement de la population, qui s'effectue tous les 5 ans. En voici les résultats :



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

Résidences principales	285
Logements occasionnels, résidences secondaires	17
Total des logements d'habitation	302
Total des bulletins individuels	707

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des **bacs noirs** se fait le **LUNDI** matin, semaine impaire.

La collecte des **bacs jaunes** se fait le **mercredi** matin, semaine paire.

Pour toute question relative au ramassage des bacs, ou en cas de déménagement, emménagement, merci de contacter la société COVED au **03 70 48 80 03**.

Pour les encombrants, vous pouvez vous rendre aux déchetteries suivantes :

- **Valdahon** l'été du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h45 (16h45 le samedi), l'hiver de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45 ;
- **Orchamps-Vennes** du 01/05 au 31/10 : mercredi 14h - 18h et samedi 9h-12h et 14h-17h. du 01/11 au 30/04 : samedi 9h - 12h

Des vignettes sont disponibles en mairie afin d'avoir accès à ces déchetteries.

Planning de collecte 2019

Pensez à sortir vos bacs
la veille au soir

La collecte peut se faire le matin ou l'après-midi.

Fournets-Luisans

• Fuans

JOUR DE COLLECTE
du bac jaune

JOUR DE COLLECTE
du bac gris

JOURS FÉRIÉS

La collecte des bacs est assurée les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre, où la collecte est reportée au samedi suivant.

Janvier							Février							Mars							Avril						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
31	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28			
28	29	30	31																		29	30					

Mai							Juin							Juillet							Août						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	29	30	31	26	27	28	29	30	31							

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29	
30							28	29	30	31								30	31								

Pour les collectifs et les gros producteurs en collecte hebdomadaire, le ramassage se fait naturellement le jour de collecte du village.

NAISSANCES

Milena, née le 24/01/2018, fille de Julie GIANELLA et Dimitri MYOTTE-DUQUET

Suzanne, née le 25/01/2018, fille de Allison et Pierre-Alain FAIVRE

Lison, née le 5/02/2018, fille de Alexandra PHILIP et Nicolas VIEILLE-BLANCHARD

Mathis, né le 21/02/2018, fils de Laura COLCANAP et David BARTHOD

Ulysse, né le 14/03/2018, fils de Marie et Florian MILLESSE

Marjane, née le 27/04/2018, fille de Clémence BONNET et Thomas JACQUENOT

Emmy, née le 28/04/2018, fille de Virginie et Yohan GAUTHIER

Manon, née le 18/09/2018, fille de Lise MOUGIN et Thibaud MARILLY

Noé, né le 18/09/2018, fils de Lise MOUGIN et Thibaud MARILLY

Naël, né le 26/09/2018, fils de Alice BOERLEN et Thomas HECHT

Clarisse, née le 22/10/2018, fille de Aurore et Michaël LABRACHERIE

Joseph, né le 27/10/2018, fils de Carine MONNIN et Stève THALMANN

MARIAGES

20 janvier 2018

Mélanie TOURNEBIZE et Vincent TAUROZZA

18 août 2018

Héloïse TROUILLOT et Paul GROSPERRIN

DÉCÈS

23 janvier 2018

Paul MYOTTE

26 février 2018

Meinrad CHOPARD-LALLIER

11 avril 2018

Marcelle BOUILLET

8 mai 2018

Daniel MYOTTE

8 juin 2018

Joseph QUERRY

4 septembre 2018

Charles JACQUOT

23 septembre 2018

Denise THALMANN

3 novembre 2018

François DROMARD

4 novembre 2018

Germaine GOUGLER



L'ANNÉE EN BREF...



En janvier, ce sont les traditionnels vœux de début d'année !



Mi-avril, les Monuments aux Morts des Fournets et du Luisans se font rafraîchir par un nettoyage et une mise en peinture.



Le 28 avril, petits et grands ont courageusement sillonné le territoire de la commune à la recherche de débris de toutes sortes à l'occasion du nettoyage de printemps.



Le 8 mai, le soleil est au rendez-vous pour la traditionnelle randonnée pédestre de l'APEHG !



Le 25 mai, toutes les mamans de la commune étaient conviées au traditionnel repas de la fête des mères, l'ambiance est toujours assurée !

Le 10 juin, c'est la messe
à Saint-Claude,
sous un beau soleil !



Le 6 juillet,
le comité des fêtes
organise un marché nocturne,
avec des exposants locaux
et possibilité de se restaurer
autour du barbecue.

Le 25 août,
pluie et brouillard s'invitent
au tournoi de pétanque,
défi-familles et ball-trap,
mais l'ambiance est bien chaleureuse !
Le soleil est de retour
pour la fête villageoise
le lendemain...
Chaque année cela reste
une belle réussite !



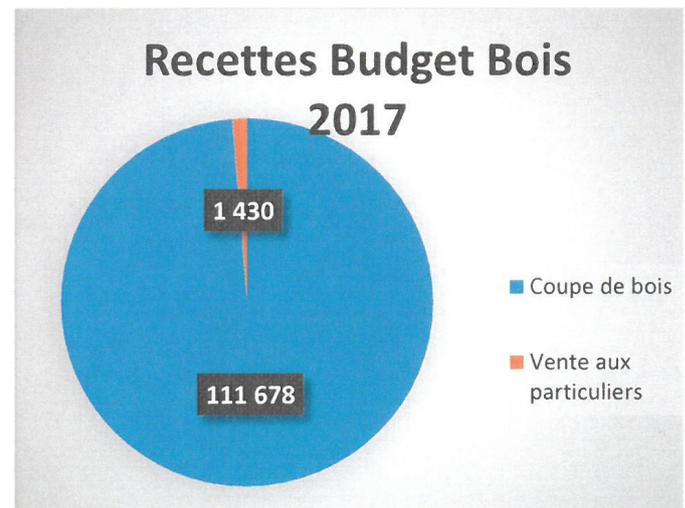
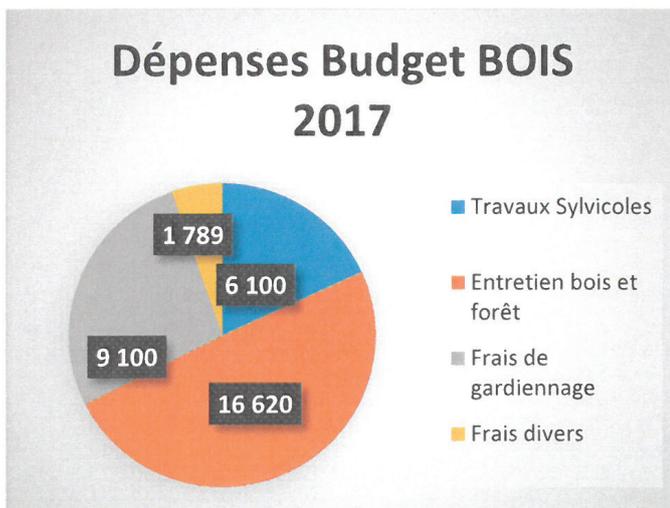
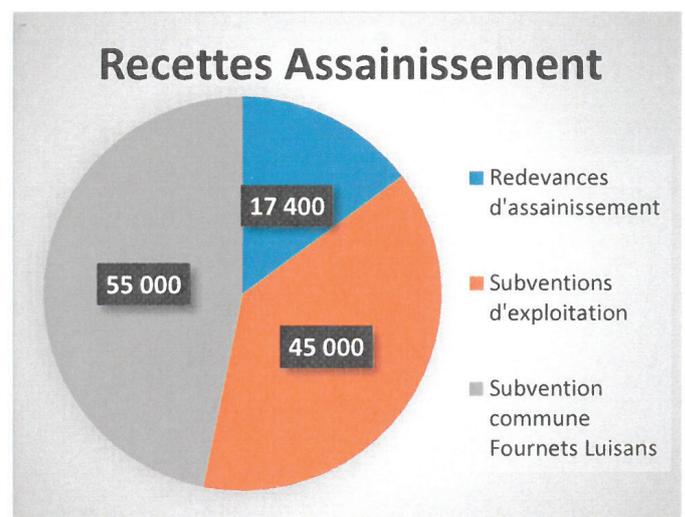
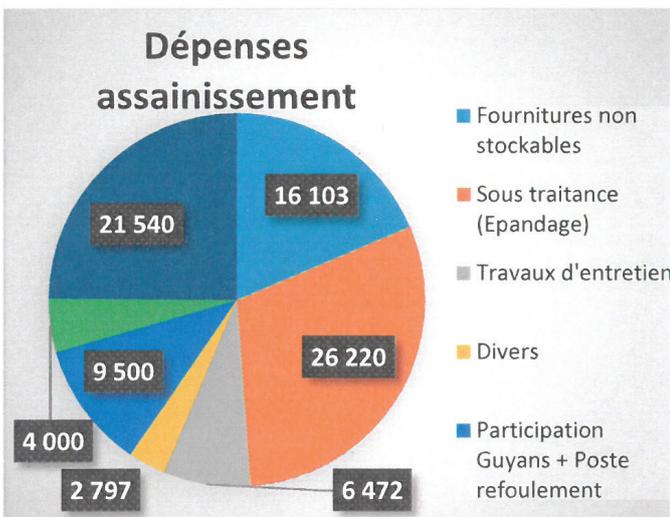
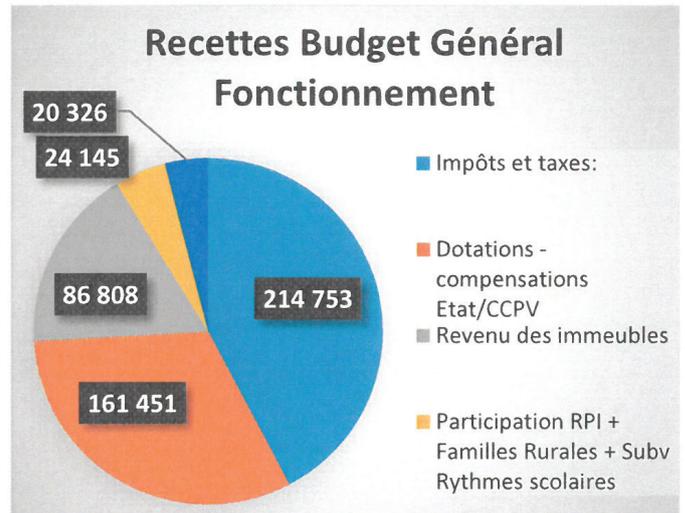
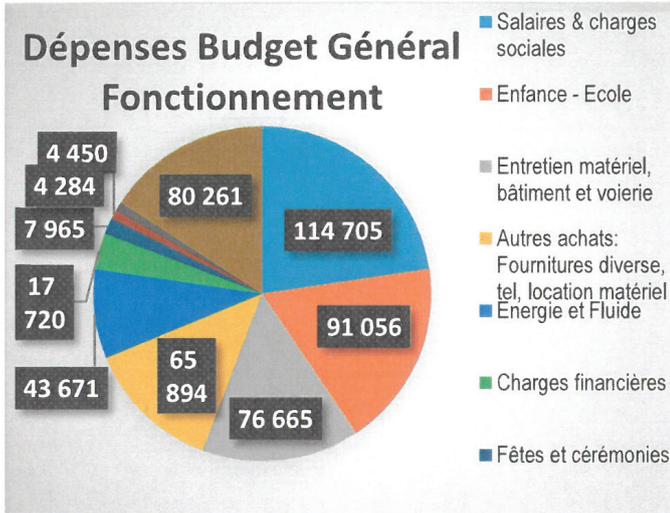
Le 11 novembre,
des hommages solennels
sont rendus aux Morts
pour la France
à l'occasion du centenaire
de l'Armistice de 1918.



LA VIE MUNICIPALE

BUDGET

Budget Fournets-Luisans 2018



URBANISME

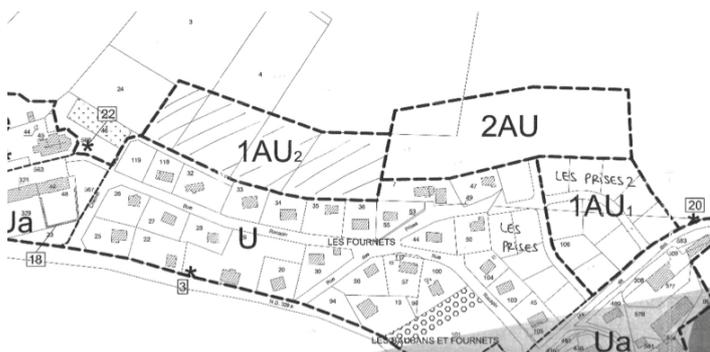
Lotissement « les Prises 2 » : en 2018, les trois dernières parcelles ont été vendues, chaque lot a donc trouvé acquéreur pour cette tranche. Restent à réaliser en 2019 les travaux de finition de voirie, avec mise en place d'un trottoir en enrobé pour un montant estimatif de 129 948.00 € HT soit 155 937.60 € TTC. Le chantier se réalisera durant le printemps, l'entreprise VERMOT ayant été retenue à la suite de l'appel d'offres.

L'élaboration du permis d'aménager de la tranche n°3 du lotissement « les Prises » (zone 1AU2 du PLU, voir plan ci-dessous) a pris du retard. Le lancement de l'appel d'offres et les travaux de viabilisation pourront se réaliser au printemps et à l'été 2019. Pour rappel, voici le devis estimatif de la création de cette nouvelle tranche :

Viabilisation lotissement :	182 651.00 € HT
Electricité et éclairage :	20 000.00 € HT
Travaux de finition de voirie :	61 000.00 € HT
France Telecom :	1 000.00 € HT
ERDF :	6 000.00 € HT
Sondages divers :	3 000.00 € HT
Maîtrise d'œuvre :	6 000.00 € HT
Géomètre :	8 000.00 € HT
SOIT UN TOTAL DE :	287 651.00 € HT

Sur cette tranche, 6 parcelles seront à vendre. Pour l'instant, une liste de demandeurs provisoire est établie, dans l'attente des confirmations de vente qui se concrétiseront en début d'année. Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la mairie.

Nous rappelons que le délai entre la confirmation de réservation et l'acquisition est de 6 mois. Passé ce délai, la commune peut remettre la parcelle concernée en vente à un autre demandeur.



Dossiers d'urbanisme déposés en 2018 :

- 10 Permis de Construire
- 10 Déclarations Préalables

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Création d'un logement à l'ancienne salle de classe du Luisans : le devis estimatif des travaux s'élève à 67 811.25 € HT soit 81 373.50 € TTC. Les entreprises retenues suite à l'appel d'offres lancé au mois de mai 2018 sont les suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS APRES VERIFICATIONS EN € HT
1. Démolitions maçonnerie	POURCELOT	9 393.98 €
2. Menuiserie extérieure PVC et intérieure bois	JOLY Michel	12 308.99 €
3. Doublages cloisons plafonds peinture faïence	LA PENNA	23 584.43 €
4. Revêtement sol souple	LA PENNA	2 875.43 €
5. Electricité VMC	BALOSSI MARGUET	9 705.78 €
6. Plomberie Sanitaire Chauffage Fuel	MYOTTE ET CIE	9 942.64 €

Les travaux devraient débuter en début d'année 2019, après que les dossiers de demande de subvention aient été validés. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la Fédération SOLIHA.

Fontaine de Grandfontaine : au printemps 2018, il a été décidé de rénover cette fontaine en pierre. L'entreprise « la Manière et la Matière » a été retenue pour effectuer les travaux, dont le montant prévisionnel s'élève à 21 705.60 € TTC et 5 799.60 € TTC pour la partie terrassement. Le chantier a débuté à l'automne.

VOIRIE

Coût du déneigement pour la saison 2017-2018 :	
CHOPARD-LALLIER	14 595.84 €
HDGS (cour d'école)	750.00 €
Sel de déneigement	1999.81 €
Heures employé communal	4 149.87 €
SOIT	21 495.52 €

L'entretien de la voirie communale a été réalisé par l'entreprise Franche-Comté Goudronnage, pour la somme de 4 950.00 € TTC, et le balayage annuel par l'entreprise Franche-Comté Balayage pour la somme de 2 244.00 € TTC.

Afin de sécuriser la circulation (des véhicules et des piétons) à l'intérieur des villages, des panneaux « Stop » et « 30 km/h » ont été installés dans les lotissements. De plus, au mois de novembre, des trottoirs ont été construits, l'un au centre du village du Luisans, et l'autre à l'intersection des lotissements « les Sorbiers » et « les Genévriers ».

Afin de réduire la vitesse souvent excessive des automobilistes en agglomération, des balises ont été posées à certains endroits au centre de la chaussée, pour tenter de faire ralentir les voitures. Un projet plus pérenne est à l'étude pour 2019, nous pourrons donner des détails lors de la publication du prochain bulletin municipal.

Enfin, un panneau d'interdiction aux poids-lourds sera installé à L'Arsure (limite Les Combes – Le Luisans) durant la période hivernale.

ANNIVERSAIRE

Samedi 10 mars, le maire, quelques membres du conseil municipal et les représentants du club du Bel Age se sont rendus chez Madame Marguerite ROGNON pour fêter ses 90 ans.

Toute la famille était présente pour partager ce moment de convivialité. Madame Rognon était très heureuse de cette rencontre. Félicitations à elle !



ACTION CULTURELLE

Madame la Députée Annie GENEVARD, a invité le Conseil Municipal à visiter l'Assemblée Nationale. Monsieur Jacques GROSPERRIN, Sénateur s'est associé à cette invitation pour que nous puissions découvrir également le Sénat.

Ainsi, mardi 2 Octobre nous nous sommes rendus à Paris pour une visite fort intéressante et

enrichissante de l'Assemblée Nationale. Le palais Bourbon situé quai d'Orsay a été construit au début du XVIII^{ème}. Nous avons bien entendu rencontré Mme Genevard, qui avait été élue la veille 1^{ère} vice-présidente de l'Assemblée.

L'après-midi nous étions attendus au palais du Luxembourg (construit au début du XVII^{ème} siècle) pour une visite tout aussi passionnante et avons assisté à la séance des questions des Sénateurs au gouvernement.

Ces lieux sont le cœur du pouvoir législatif de notre constitution d'où leur importance.

Mais ce sont aussi des bâtiments chargés d'histoire et d'une grande richesse.



BOIS ET FORETS

L'année 2018 est marquée par deux faits importants :

- Le 1^{er} en début d'année avec la tempête Eleanor du 3 janvier qui a provoqué des dégâts conséquents dans nos forêts. Une bonne partie de la France a été touchée ainsi que les pays voisins, provoquant une saturation du marché du bois.
- Le 2^{ème} s'est déroulé sur la seconde moitié d'année avec une sécheresse inédite qui a causé le dépérissement de nombreux arbres. Les peuplements d'épicéas sont les plus touchés

par cette mortalité, le « stress hydrique » favorisant les attaques de scolytes. Ces attaques de « bostryches » se sont prolongées tardivement sur l'automne du fait de températures clémentes. Ainsi, sur la commune, des foyers de scolytes ont été repérés dans les parcelles 25 aux Prés Juans et 47 à la Joux. Cette situation a engendré un gros volume de chablis à l'automne alors que les entreprises de transformation ont déjà des stocks de bois importants. La sécheresse a eu également des conséquences sur les plantations puisque de nombreux plants installés au printemps n'ont pu résister à ce manque d'eau.

La commune continue à diversifier les modes de commercialisation de ses bois.

3 lots ont été mis aux différentes ventes ONF (parcelles 41-13-46) et un lot (parcelle 20) n'a pas été proposé en fin d'année du fait de volume trop important sur le marché.

2 lots de grumes ont été vendus par contrat d'approvisionnement, c'est-à-dire selon une grille de prix négociée entre l'ONF et les scieries (parcelle 32 et 29).

Voici le détail pour l'année :

Vente de juin :

lot parcelle 41 : vendu à RHD à 16 201 € pour 268 m³

Vente de septembre : lot parcelle 13 (non vendu) - 394 m³

Vente de novembre : lot parcelle 46 : vendu à RHD à 44 101 € pour 684 m³

Contrat parcelle 32 : résultat net : 7 660.44 € pour 145 m³

Contrat parcelle 29 : en cours d'exploitation

Contrat petit bois d'éclaircie : reporté sur 2019 (saturation de bois cause sécheresse)

Chablis : 21 512.75 € pour 519 m³

Vente aux habitants : 1 430 €

Non commercialisé : lot parcelle 20 (94 m³)

Concernant les travaux, les dégagements des plantations dans les parcelles 3 et 34 ont été réalisés durant l'été ainsi que le dégagement des regarnis dans les parcelles 19 et 2. Quelques douglas ont été plantés pour un maintien de limite plus aisé dans la parcelle 2. Des travaux de broyage et de plantation devaient être réalisés

à l'automne dans les parcelles 34 et 38, mais les conditions de sec n'ont pas permis d'effectuer ces actions, elles sont reportées au printemps. Enfin, comme chaque année, une partie du parcellaire est entretenue, cette année les limites des parcelles 40,41 et 42 ont été fauchées et remises en peinture.

Ces travaux forestiers représentent un investissement de 14 630 € et sont nécessaires pour le renouvellement de notre forêt.

SYNDICAT DE L'EAU

Le syndicat du Plateau des Combes est composé de trois communes : Les Combes, Fuans et Fournets-Luisans.

Le service est exploité en affermage par la société Gaz et Eaux. Celle-ci achète de l'eau à la ville de Morteau. Cette année, la ressource, un puits de puisage dans une nappe, n'a pas suffi. Des pompages dans le Doubs ont eu lieu en face du camping du « Cul de la Lune » à Morteau.

Ces pompages, là encore, n'ont pas suffi pour avoir un volume d'eau suffisant.

Des camions citernes ont ensuite acheminé de l'eau depuis Le Russey.

Le 26 novembre, des travaux ont débuté afin de puiser plus profondément dans la nappe.

Des réunions de crise ont eu lieu avec la Préfecture.

Des réunions de travail ont été organisées afin d'étudier les possibilités d'interconnexion avec les syndicats limitrophes. L'étude d'un raccordement avec le syndicat du Russey et/ou de la Haute Loue est en cours.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la sécheresse sévit encore. Il est demandé à tous les habitants, dans la mesure du possible, d'éviter le gaspillage d'eau.



LE RPI FOURNETS-LUISANS /

Nous comptons actuellement dans les deux écoles du R. P. I. 117 élèves.

Voici l'organisation pédagogique actuelle :

ECOLE DES COMMENES	
Mme Christelle Bedeaux	12 PS et 10 MS
Mme Sophie Bronquard (directrice)	5 MS et 19 GS
ECOLE DES FOURNETS	
Mme Colette Revillot	16 CP et 6 CE1
Mme Sylvia Mougey	7 CE1 et 12 CE2
M. Damien Guillot (directeur)	15 CM1 et 15 CM2
Mme Fanny Manche	Dispositif «plus de maîtres que de classes»

Nous sommes heureux cette année d'accueillir Mme Sophie Bronquard et avons dit avec tristesse au revoir à Mme Pillot Emmanuelle, qui a passé 17 ans sur le R.P.I. et qui est partie aider d'autres enfants à grandir.

Nous avons également dit au revoir à Mme Elisabeth Desjours qui, après avoir accompagné les élèves au bus et à la cantine, aura le plaisir de goûter aux joies d'une retraite bien méritée.

A l'équipe enseignante s'ajoutent :

- Mme Elisabeth CASSARD (personnel communal à l'école des Commènes et assurant l'accueil des enfants à l'attente du bus ou du début de la classe)
- Mme Aurélie ALLEMANDET (présente tous les matins à l'école des Commènes et assurant l'accompagnement des plus jeunes enfants

dans le bus).

- Mme Patricia VIEILLE (assurant le ménage et la surveillance du bus à l'école des Fournets)
- Mme Christine CHAUDAT (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap, 4 jours à l'école des Fournets) qui a repris la place de Mme Aline NICOLLE depuis peu.
- Mme Anaïs ROGNON (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap, 4 jours à l'école des Commènes)

Merci à tout ce personnel qui est un maillon fort au sein du R.P.I

Mmes Goguel, Flament, Tochot, Chardin, Vieille et Groperrin pour l'école des Fournets ainsi que Mmes Vieille, Cassard, Souchard et Allemandet pour l'école des Commènes représentent l'ensemble des parents du R. P. I.

Nous remercions l'engagement de toutes ces personnes représentantes des parents d'élèves.

L'association des parents d'élèves est toujours notre fidèle alliée. Elle offre à nos élèves la possibilité d'assister à des spectacles vivants (concerts, théâtre...), de se rendre au cinéma, de participer à des rencontres sportives. Ces sorties éveillent leur curiosité, forgent leur ouverture d'esprit et procurent de riches occasions de travail en classe, sans compter les moments de plaisir partagés.

Pour Noël, elle organise avec l'équipe du R.P.I. une journée « Bricolages de Noël ». Comme chaque année, les élèves peuvent se retrouver et participent à différentes activités dont le fil conducteur est bien sûr Noël. Pour enchâter davantage le mois de décembre, elle offre à tous les enfants du R.P.I. un spectacle de Noël.



FUANS

L'association sait également répondre à nos besoins en matériel. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Comme chaque année, de nombreuses activités ont été proposées aux élèves :

- Des rencontres sportives organisées par l'USEP à la découverte de Besançon et sa Citadelle ainsi que des activités athlétiques et autour du vélo.
- Les enfants des Commènes ont eu le plaisir de participer à une course d'orientation au musée des Maisons Comtoises de Nancray au cours de laquelle les grands CM2 des Fournets ont pu leur prêter main forte et les encadrer.
- Des concerts musicaux avec les Jeunesses Musicales de France
- Des séances de skis avec M. Daniel Gros Lambert, moniteur brevetée (même si le faible enneigement de cette année n'a pas permis aux élèves de pratiquer avec assiduité).
- Des séances de natation aux Fins.
- Les élèves ont participé à la fête de la musique, spectacle organisé par le comité des fêtes.
- En fin d'année, les élèves de l'école maternelle se sont rendus au pavillon des Sciences de Montbéliard pour une série de découvertes.

Les élèves de l'école primaire ont visité la maison nationale de l'eau et de la pêche à Ornans pour une sensibilisation à cette ressource si importante dans notre département.

- Les élèves de CM1-CM2 ont pu découvrir les archives de la mairie des Fournets que Monsieur le Maire et la secrétaire de mairie ont bien voulu nous présenter. Certaines traces remontaient à 1792 !
- Les élèves des Fournets ont cette année rendu hommage aux villageois morts pour la

France en participant aux commémorations de l'armistice du 11 novembre et en chantant la Marseillaise.

L'eau qui a été notre fil conducteur tout le long de l'année dernière et qui a donné lieu à une exposition des œuvres des enfants à l'école des Fournets en fin d'année.

Cette nouvelle année scolaire permettra aux élèves de découvrir toute sorte de choses autour de l'alimentation (découvertes déjà bien avancées grâce à leur participation à la semaine du goût et à la venue de Mme Clothilde Jacoulot, meilleur ouvrier de France primeur),

Le Père-Noël, à qui les municipalités avaient adressé un généreux courrier, n'a pas oublié les élèves du R.P.I. dans sa tournée, soit en se rendant personnellement chez les plus petits d'entre eux, soit en déposant sur les tables d'écolier un présent rempli de lettres, de mots, de phrases...

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de nos écoles : les municipalités, l'association de parents d'élèves et ses bénévoles, les employés municipaux et à toutes les personnes, parents ou non, qui apportent leur aide à toutes les activités ou sorties.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2019 vous apporte santé, réussite, douceur et sérénité.

L'équipe enseignante du R.P.I.



LES PORTES DU HAUT-DOUBS

PLUI VALANT SCOT

Soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'organiser harmonieusement son développement, la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs s'est engagée fin 2016 dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

LE PLUI : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes :

- étudie le **fonctionnement** et les **enjeux** du territoire (étape 1),
- construit un **projet de développement durable** (étape 2),
- et le formalise dans des **règles d'utilisation du sol** (étape 3).

Ainsi, celui-ci prend en compte et articule des thématiques diverses : agriculture, offre touristique, développement économique, commerces et équipements, habitat, énergie, climat, paysage, biodiversité, ...

L'élaboration du PLUi représente l'opportunité de questionner l'état actuel du territoire, développer un projet qui réponde à ses besoins présents et futurs et de mettre en œuvre un urbanisme de qualité dans une perspective de développement durable. Il est la traduction du projet commun de développement et d'aménagement du territoire communautaire pour les 10 ans à venir.

Le PLUi des Portes du Haut Doubs devra également avoir les effets d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), habituellement document de planification d'une très grande échelle. Cela impliquera de prendre en compte de façon forte certains aspects de la planification comme : les déplacements, la modération de la consommation d'espace, des objectifs d'aménagement commercial raisonnables et une politique de l'habitat complète.

QUELS SONT LES INTÉRÊTS DE FAIRE UN PLUI ?

La vie locale s'affranchit de plus en plus des limites communales. Les activités commerciales et récréatives, les déplacements domicile-travail ou les parcours résidentiels sont autant d'éléments bien souvent à penser à l'échelle d'un bassin de vie. Il en va de même pour la nature : les frontières communales sont inconnues aux continuités écologiques.

Le PLUi valant SCoT offre la faculté d'articuler des politiques cohérentes :

- Il permet aux élus de dialoguer et de programmer l'aménagement du territoire à une échelle supra-communale dans l'intérêt de tous.
- Il réunit dans un même projet des territoires urbains, péri-urbains et ruraux en considérant ces différences territoriales comme autant de complémentarités à valoriser.
- Il tend à créer un équilibre et une véritable cohérence à une échelle adaptée.

LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PROJET :

La construction du PLUi s'articule en 4 grandes étapes clés, l'une alimentant l'autre pour aboutir à un projet cohérent :

Le diagnostic	Première grande étape de la démarche. Il a pour ambition de dresser un état des lieux, d'identifier les enjeux à prendre en compte et de définir les besoins du territoire.
Le PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable : est le projet politique du territoire. Il formalise les choix, objectifs et orientations stratégiques d'aménagement et de développement du territoire
La traduction réglementaire	Il s'agit de mettre en place des règles pour permettre la réalisation des objectifs formalisés en définissant entre autres «où et comment construire».
L'approbation	Après une première validation en Conseil Communautaire (arrêt), le projet est une dernière fois soumis à consultation des citoyens au travers d'une enquête publique , ainsi que des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, territoires limitrophes, chambres consulaires).

L'ÉLABORATION DU PLUi DOIT ÊTRE UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE

Le PLUi est élaboré en concertation avec les habitants du territoire. Les élus ont tenu à associer pleinement la population locale à la démarche en instaurant un dialogue continu. **Alors MOBILISEZ-VOUS !** Vous êtes invités à vous informer et à vous exprimer tout au long de la procédure.

La Communauté de communes a mis en place les dispositifs d'informations, d'échanges et de contributions suivants :

- des articles sur le PLUi sont publiés dans le bulletin intercommunal
- le site internet de la Communauté de communes comporte une rubrique dédiée qui permet de s'informer
- un registre physique de concertation est disponible au siège de la Communauté de communes
- plusieurs réunions publiques sont organisées tout au long de la démarche ;
- enfin, une exposition sera réalisée.



Pour plus de renseignements :
Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs
www.portes-haut-doubs.com
03 81 65 15 15
contact@portes-haut-doubs.fr

PROJET DE PNR DU DOUBS HORLOGER



LE PAYS HORLOGER

Le projet de charte de Parc naturel régional du Doubs Horloger a été transmis par la Région Bourgogne Franche-Comté au Ministère au début de l'été pour un examen préalable. Les instances ont réalisé une visite de terrain du 10 au 12 septembre 2018 en vue d'un examen en avis intermédiaire du projet de charte début 2019.

Le projet de charte de Parc Naturel Régional du Doubs Horloger se répartit en 4 axes :

AXE 1 : Un territoire de montagne à haute valeur patrimoniale pour les générations actuelles et futures

Cet axe traite des patrimoines au titre de l'environnement, de la culture et des savoir-faire et des paysages. La connaissance, la préservation et la mise en valeur de ces patrimoines, qui constituent l'identité de notre région, sont des objectifs fondamentaux dans les missions du PNR.

AXE 2 : Un territoire dynamique, habité et vivant à haute qualité du cadre de vie

Notre région connaît une croissance de sa population que nous souhaitons continuer à accueillir dans de bonnes conditions, le parc travaillera pour un urbanisme plus qualitatif répondant à tous les besoins de la population. Enfin, le parc place au cœur de ses préoccupations la transition énergétique afin de l'anticiper dans notre région de montagne où il se fait particulièrement ressentir mais aussi pour des solutions de mobilité et de services plus adaptés aux besoins et plus innovants.

AXE 3 : Un territoire à haute valeur ajoutée pour son économie

Le Parc se veut accompagnateur d'un développement économique compatible avec le territoire aussi bien dans le domaine de l'industrie et des technologies de pointe que de l'agriculture et de la forêt. Le parc soutiendra également le développement touristique à travers un développement en 4 saisons tourné vers la découverte du territoire et de la nature dans le respect des sites.

AXE 4 : Un projet fédérateur

Cet axe décrit la manière dont ces objectifs seront mis en musique, il traite de l'organisation du futur parc, de la place des instances consultatives et des citoyens dans les politiques mais aussi de ses partenariats avec le Parc du Doubs Suisse, le réseau des PNR de Bourgogne-Franche-Comté. Enfin, le Parc inscrit ici ses missions en matière d'éducation au territoire pour tous les publics.

Ces 4 axes se déclinent en orientations et mesures qui feront l'objet d'une mise en œuvre prioritaire et d'une évaluation renforcée.

Ce projet de charte a fait l'objet d'une élaboration associant les élus du territoire et les représentants des acteurs du territoire. Il doit maintenant faire l'objet d'une présentation et d'une communication pour que chacun se l'approprie avant la dernière phase de création du Parc qui devrait s'achever en 2020.

LA VIE DU VILLAGE...

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2018 a de nouveau été riche en bons moments grâce à la présence de chacun d'entre vous.

Nous avons débuté le 16 mars à la salle des fêtes, par une **conférence** très instructive sur les huiles essentielles animée par M. MICHEL, pharmacien à Gilley. Les traditionnels feux de la Saint Jean ont été organisés le 23 juin. Une belle soirée où chacun a pu admirer l'embrasement du magnifique tracteur bleu, suivi d'un bon repas.

Le 6 juillet, nous nous sommes lancés et avons organisé une **animation sur la place**, avec artisans locaux et possibilité de se restaurer grâce à la mise en place d'un grand barbecue. La soirée a enchanté les habitants du village et les personnes de l'extérieur.

Le week-end du 26 août a eu lieu notre **traditionnelle fête villageoise**, qui a attiré beaucoup de monde, malgré la mauvaise météo du samedi. Nouveauté cette année, en plus des défi-familles, concours de pétanque, lancer d'œufs, marche et trail, animations de la kermesse et du tant attendu tiercé d'ânes montés, un ball-trap (très apprécié) a été organisé par les chasseurs.

Nous avons terminé l'année le 16 novembre à la salle des fêtes par un **apéritif dinatoire**, afin de remercier toutes les personnes qui nous ont aidés au bon fonctionnement de la fête.

J'en profite pour remercier encore une fois tous les bénévoles, la municipalité, le public, car sans vous, rien ne pourrait se faire.

Je vous donne rendez-vous le 25 janvier 2019 à 20 heures à la salle Benoît Chalons pour notre **assemblée générale**. Cette soirée est ouverte à tous, si le cœur vous en dit, sachez que vous êtes les bienvenus. Nous discuterons de l'année à venir, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, et peut-être venir étoffer notre équipe. Nous clôturerons cette soirée par le verre de l'amitié.

*Bonne et heureuse année à tous.
Catherine*



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une nouvelle année scolaire a débuté

PRESIDENTE	Amandine COMBE	LE LUISANS	06 37 94 63 43
SECRETAIRE TRESORIERE	Heidi VIEILLE	LES FOURNETS	06 32 14 49 19

Les autres membres sont: Sylvia MIRA, Julie RENAUD, Myriam SOUCHARD, Cyriel BERTRAND, Christophe GUINARD, Pauline TOCHOT, Marie-Laure CHABOD, Corinne GOGUEL, Virginie CHARDIN, Nathalie GERBER, Aurélie ALLEMANDET, Maximin AMIOTTE-PETIT, Florian BOUJON, Stéphanie PARATTE, Laura BOUJON.

DÉPENSES 2017/2018

OCCE (124 élèves)	3 720,00 €
Activités Noël	184,01 €
Assurances	339,19 €
Divers	199,23 €
Factures 2016-2017	1 043,68 €
TOTAL	5 486,11 €

Pour pouvoir financer toutes ces sorties et dépenses, nous organisons diverses manifestations et opérations qui nous permettent de récolter les fonds nécessaires pour l'année scolaire 2018-2019.

Pour cette fin d'année 2018, nous vous remercions pour votre participation à notre vente de sapins, de biscuits et de calendriers, ...



N'hésitez pas à nous rejoindre !

DATES À RETENIR POUR 2019



Samedi 2 mars

CARNAVAL

salle des fêtes des Fournets



Dimanche 12 mai

VENTE DE FLEURS

& PLANTS POTAGERS

salle des fêtes des Fournets

Une tombola avec ticket à gratter est aussi prévue.

LA COLLECTE DE PAPIERS

Les dépôts sont ouverts tous les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 9h à 11h (seuls les 1^{ers} du mois au Luisans).

- LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS -
N'hésitez pas à nous contacter

FUANS:

Myriam SOUCHARD 06 71 72 51 40

LES FOURNETS:

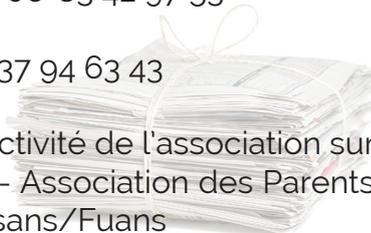
Aurélie ALLEMANDET 06 83 42 97 53

LE LUISANS:

Amandine COMBE 06 37 94 63 43

Vous pouvez suivre l'activité de l'association sur notre page Facebook - Association des Parents d'élèves Fournets-Luisans/Fuans

fb.me/APEFournetsFuans



Nous remercions les communes ainsi que toutes les personnes qui donnent de leurs temps.

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour l'année 2019.



CLUB DU BEL ÂGE

« La vie est un mystère qu'il faut vivre et non un problème à résoudre », disait GANDHI.



Facile à dire quand on est en bonne santé, mais avec le vieillissement on rencontre quand même des problèmes. Nous sommes nombreux à côtoyer des difficultés, mais dans nos villages, la solidarité n'est pas un vain mot. Nous voyons ci et là des personnes en bonne santé prendre souci d'une façon ponctuelle de leurs voisins en difficulté, qu'ils soient remerciés pour ces gestes de gratuité.

La vie de notre Club a pour mission d'avoir une pensée réciproque les uns envers les autres, mais aussi et surtout de laisser le souvenir aux jeunes générations que la vieillesse peut être un moment de grande joie que les enfants et petits-enfants n'oublieront jamais. Toutefois le deuil a frappé notre Club cette année, avec le décès de Joseph QUERRY et du mari de Annette CHOPARD-LALLIER qui est une nouvelle adhérente.

Le Club continue ses animations et s'efforce de se renouveler pour briser la solitude. Le jeu de tarot et le Scrabble restent incontournables. Je suis bien mal à l'aise ces temps-ci, n'ayant personne pour aller jouer au tarot dans les autres pays, j'ai décidé de supprimer le tournoi de tarot, mais j'espère que cela ne sera pas définitif.

Nous recevons le Club de Fuans le 18 décembre pour manger les escargots.

Nous sommes allés visiter le musée de Montlebon au Charron, puis nous nous sommes restaurés à l'auberge sur le même lieu.

Nous remercions Monsieur le Maire et le conseil municipal pour leur bienveillance envers les aînés, qu'ils soient membres du Club ou non.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 15 mai où nous avons accueilli les nouveaux qui sont : Paulette BILLOD, Henri BONNET, Marie-Anne CUPILLARD, Brigitte TATTU, Christian TROUILLOT. La parole a été donnée à Alain PETIT qui a remercié le Club pour le souci partagé les uns envers les autres. Puis c'est François VUILLEMIN qui nous a parlé de la solidarité avec ONCODOUBS et SEMONS L'ESPOIR.

Nous nous donnons rendez-vous le 12 janvier 2019 pour le repas de la commune.

Pour 2019 nous souhaitons une bonne santé et une joie communicative à tous les habitants de nos villages, afin de vivre un bonheur partagé.

Xavier CHOPARD LALLIER.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant l'année 2018 qui vient de s'écouler, une bonne vingtaine de familles est restée fidèle à la fréquentation de la bibliothèque.

Celle-ci s'enrichit chaque année un peu plus par l'achat de nouveaux ouvrages grâce à la dotation de la municipalité.

En outre, cette année, la vente de livres au marché du village en juillet, a permis de récolter quelques euros, expérience à renouveler ! Merci aux bénévoles pour leur aide à la préparation de cette soirée.

Chaque année également, des livres sont enlevés des rayons, soit parce qu'ils sont trop vieux, ou soit jamais empruntés depuis quelques années, cela permet le renouvellement.

Merci aux nombreux donateurs, ils sont toujours les bienvenus.
Merci beaucoup à Patricia pour le ménage effectué.

La cotisation annuelle est de 6 € par famille habitant notre commune et de 8 € pour les communes environnantes.

Horaires et jours d'ouverture: le samedi, de 9h30 à 11h30.

Voici les jours d'ouverture pour l'année 2019:

Samedi	5 et 26 janvier	9 et 23 février	9 et 23 mars
	13 et 27 avril	11 et 25 mai	8 et 22 juin
	6 juillet	17 août	14 et 28 septembre
	12 et 26 octobre	9 et 23 novembre	7 décembre

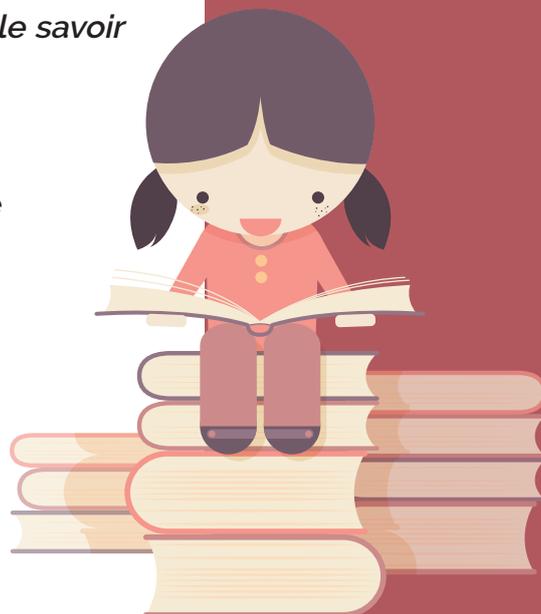
Samedi 5 janvier 2019: venez nous rejoindre pour passer un moment convivial tout en dégustant la galette !

À l'approche des jours plus froids, plus courts, la lecture permet de se détendre, de découvrir de nouveaux auteurs.

« La lecture, c'est une vertu irremplaçable qui enrichit le savoir et fortifie la mémoire. » (citation de Salim Boudiaf)

Bonne année 2019 à tous et bonnes lectures !

Nicole



CHORALE HAUT-DOUBS CHŒUR



Chaque vendredi soir, à partir de 17h, nous sommes une quarantaine à participer aux répétitions, sous la direction de Colette et dans la bonne humeur.

Cette année, notre Chorale s'est enrichie de

2 nouveaux membres qui viennent renforcer le pupitre des basses. Par contre, le décès de Marcelle nous prive d'une choriste appréciée pour sa joie de vivre et son dévouement.

Comme à l'accoutumée, la reprise en janvier s'est déroulée autour des traditionnelles galettes.

La St Valentin organisée à la salle des fêtes nous donne l'occasion d'inviter parents et amis.

Le point d'orgue de cette année a été notre participation au concert organisé par l'Association des Amis de l'Église de St Pierre de Coulans-Refranche. La soirée, s'est déroulée à l'Église d'Eternoz. Le public nombreux a ainsi participé financièrement à la restauration de l'Église St Pierre. La collaboration de M. Philippe Decok (pianiste de Mauranne) et de M. Emile Pequignet, à l'accordéon, de sa fille Emma à la harpe et au chant a contribué au succès de cette soirée.

L'assemblée générale s'est déroulée sans changement de bureau.

En juillet nous avons participé au marché nocturne et en août à la Fête Villageoise, où notre traditionnelle vente de crêpes fut un succès.

Nous terminerons l'année par un concert de Noël à Chantrans, invités par la Clé des Chants au profit de « Chantrans Patrimoine » association qui protège le patrimoine local.

Des projets de concert en 2019 sont en préparation et nous incitent à l'assiduité aux répétitions. Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre.

Bonne et Heureuse Année à tous pour 2019 !

Jeanine et Maryse

LA CHASSE

Cette année, le début de la campagne de chasse a été difficile dû au manque de pluie qui ne laisse pas beaucoup d'odeur pour nos compagnons à quatre pattes.

Depuis mi-octobre, les conditions se sont améliorées et nos parties de chasse se déroulent dans de meilleures conditions.

Nous avons décidé cette année d'organiser lors de la fête villageoise un ball-trap, qui a attiré beaucoup de tireurs, merci aux chasseurs de l'association pour leur présence lors de cet événement, à Marc Vieille pour le prêt de son champ, et aux enfants pour leur aide à ramasser les débris des plateaux.

Le ball-trap consiste à casser un plateau en argile lancé dans les airs imitant le vol d'un oiseau avec un lanceur, 3 points sont attribués s'il est atteint du premier coup, 1 point au deuxième coup et 0 s'il est manqué.

Bonne et joyeuse année 2019 !

APEHG

Mardi 8 Mai a eu lieu la 29^{ème} édition de la randonnée pédestre organisée par l'Association pour la Protection de l'Environnement du Hameau de Grandfontaine.

Le beau temps était là et ce sont 350 marcheurs qui ont parcouru entre 12,5 kms (le circuit le plus court) et 32,5 kms (pour les plus courageux et les plus entraînés).

Cette année il s'agissait d'aller jusqu'à l'étang de Passonfontaine en traversant des paysages magnifiques et surtout une nature en pleine explosion.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et rendez-vous pour la 30^{ème} mercredi 8 Mai 2019.

LES MARCHEURS DU LUNDI

Bonjour à tous les lecteurs !

Décembre est déjà là, avec ses traditions de fêtes de Noël, et cette année, dans une ambiance un peu particulière de manifestations et de mécontentement général.

2018, année de gros contrastes au point de vue météo. Après un printemps très pluvieux, nous avons apprécié un été et un automne très secs et chauds, qui pour les amateurs de rando, donnent des conditions agréables.

Notre groupe s'étoffe de jeunes retraités, et même une personne en activité, et cette jeunesse aide les plus anciens à garder le rythme !

Nous avons la chance d'avoir sur le secteur de nombreux chemins en forêt, pour être au frais quand il fait chaud et protégés du vent d'autres jours. Et puisqu'il faut aussi du dénivelé, il y a de quoi faire.

Venez vous joindre à nous avec vos propositions pour nous faire découvrir les endroits que vous appréciez. Nous prévoyons environ 2h30 de marche.

Généralement, nous partons à pied depuis le parking devant la salle des fêtes. Nous pouvons aussi nous déplacer en voiture pour aller sur d'autres secteurs.

Merci à Laurence pour les invitations à Flangebouche, le circuit très agréable, la tarte

et le jus de fruits au retour !

Rendez-vous à 13h30 en hiver, 14h en été. En cas de neige, prévoir les raquettes si vous aimez. Dans ce cas, nous faisons un circuit plus court.

A tous, bonne année 2019 et belles randos.

Les marcheurs du lundi

LE SKI CLUB

La saison dernière, la neige est arrivée très tôt, autour du 20 novembre. Nous avons pu profiter des pistes pendant les semaines de décembre, les week-ends et la première semaine des vacances de Noël. Mais la nuit du Nouvel An, la pluie et surtout le vent ont eu raison de nos pistes et nous n'avons pas pu ré-ouvrir de la saison.

Le vent nous a encore joué des tours en fin d'hiver. Les fortes rafales du mois de mars ont couché ou cassé certains de nos jalons qui se sont retrouvés au sol. Et le jour du « débalisage », une fine couche de neige a recouvert le sol et certains piquets sont passés inaperçus. Merci à tous ceux qui les ont retrouvés et qui les ont mis de côté.

Actualités diverses :

- L'association « Ski de Fond du Val de Vennes » (qui est une continuité de l'ancienne association de ski d'Orchamps-Vennes) a fêté ses 40 ans d'existence (1978/2018). Nous avons réuni des anciens membres et partenaires à la salle des

fêtes des Fournets le samedi 1er décembre pour une randonnée sur les pistes suivie d'un repas. Pour cette occasion, des panneaux photos retraçant l'historique de l'association ont été réalisés et seront visibles au local du ski en ce début d'hiver.

- Depuis cette année, et comme pour tous les sites nordiques du Massif du Jura, la redevance d'accès aux pistes d'un site permet d'aller aussi sur les sites voisins... mais les skis aux pieds. Depuis les Fournets, nous pouvons donc aller jusqu'aux Combes ou à Gilley sans acheter de redevance supplémentaire. Nous rappelons que cette liaison permet d'effectuer des boucles de 20, 30 ou 35 km !

- En raison de la très courte saison de l'hiver dernier, nous proposons le « Pass Val de Vennes » à 25€ au lieu de 30€ à tous ceux qui l'avaient acheté l'année dernière.

- En photo, le plan des pistes de cette année. Avec en bonus, un petit clin d'œil aux usagers et acteurs des pistes des Fournets dans les années 80.

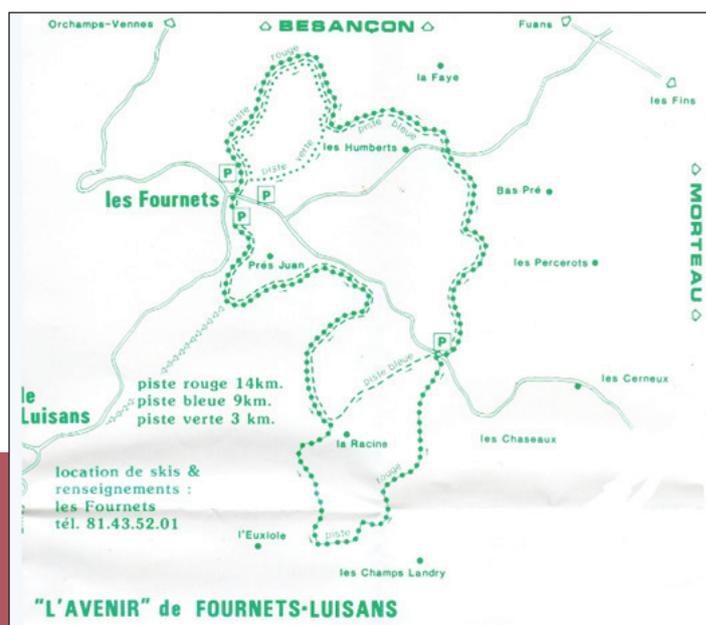
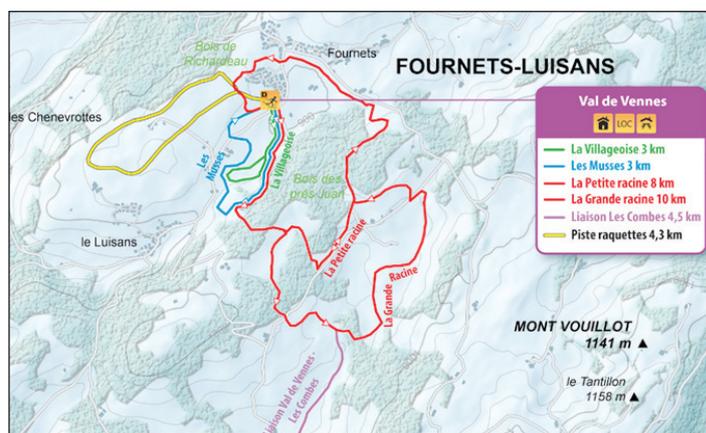
- Des soirées raquettes/raclette seront organisées les vendredis soirs. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler notre Président Gérard Cretenet au 06 07 02 91 57.

- Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à nous envoyer un message à l'adresse suivante :

skivaldevennes@gmail.com, ou à appeler en saison hivernale le 06 47 37 30 27 (Infos aussi sur Facebook).

On ne sait pas ce que nous réserve la saison 2018/2019 mais nous sommes prêts. Nous avons investi dans du nouveau matériel de location (skis et chaussures) et au jour où l'article est écrit, les pistes sont préparées et balisées.

Nous avons aussi fait le plein de cacao pour le chocolat chaud et le plein de bois pour chauffer le local. Nous n'attendons plus que la neige...



ASSOCIATION MURS ET MURGERS

Murs et Murgers a le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année pour 2019 loin des contraintes de ces temps difficiles.



Forte d'une quarantaine de bénévoles, l'association s'emploie à restaurer les vieux murs en pierre sèche par l'intermédiaire de ses chantiers-école qui ont lieu en principe le deuxième dimanche du mois. Elle conseille, répare, restaure, reconstruit ce patrimoine hérité de nos ancêtres. Tout ceci est gratuit. Il suffit d'avoir une paire de gants et l'envie de passer une bonne journée dans un cadre toujours magnifique pour se familiariser avec la technique.

Nous avons le plaisir de constater que les habitants de nos superbes villages du Haut-Doubs et d'ailleurs ainsi que les communes se sentent de plus en plus concernés par la protection de ces vieux murs. Le succès de nos interventions nous fait un immense plaisir :

- **Journées du Patrimoine Pain, Pierre, Pomme** avec Laval-le-Prieuré, Montbéliardot et Mont-de-Laval.
- **Fête de la Pierre** aux Fontenottes.
- **Conférence** à Vuillafans initiée par la Chambre d'Agriculture sur les terrasses de l'ancien vignoble.
- **Conférence** sur les lieux de nos travaux pour les groupes de marcheurs ou autres et pour les collégiens du secteur...
- **Conférence** à la Rivière-Drugeon **sur la protection des paysages de notre magnifique Moyenne Montagne Jurassienne.**
- **Conférence et publication d'une brochure** sur « Les Chemins de Laval » par Yves et Françoise Tournaire-Robardet.

Vous pouvez nous rejoindre et nous suivre sur Facebook en cherchant « Murs et Murgers ».

Excellente année à vous.

L'équipe de Murs et Murgers

POUR LOUIS, MILLE « FOIE » MERCI !

L'association « Pour Louis 1000 'Foie' Merci ! » a fêté son deuxième anniversaire mi-novembre.

Depuis son intervention chirurgicale de dérivation de voie biliaire, Louis s'est enfin débarrassé de ce maudit prurit... l'équipe médicale de Paris est toujours très émue et impressionnée de voir un petit Louis en pleine forme.

Malgré le traitement médicamenteux lourd ainsi que les soins de stomie, Louis vit désormais comme un petit garçon de son âge. Il a pu effectuer sa première rentrée scolaire au mois de septembre, ce qui n'était pas gagné il y a encore peu de temps. Grâce à la bienveillance de l'équipe enseignante et du personnel du périscolaire tout se passe bien...

Même si la maladie progresse, Louis et sa famille profitent pleinement de cette belle période d'accalmie...

Cette année, nous avons été très sollicités de la part d'autres associations qui souhaitent nous associer à leur manifestation. C'est toujours un réel plaisir d'y participer. Les moments partagés lors de ces diverses manifestations sont toujours riches en émotion. Nous rencontrons toujours de belles personnes qui nous incitent à poursuivre notre combat. Nous en profitons pour toutes les remercier.

Grâce à vous tous, nous avons pu remettre un chèque de 10 000 euros à l'ARHP (Association pour la Recherche en Hépatologie Pédiatrique du CHU du Kremlin Bicêtre), ainsi qu'un chèque de 7 000 euros à la Maison des Parents du Kremlin Bicêtre.

Pour l'association, l'Assemblée Générale s'est déroulée le 26 octobre 2018, où une soixantaine de personnes a pu voir en image le parcours de l'année écoulée. Le public a pu écouter et échanger avec Monsieur PATTON, président de l'association France ADOT (Fédération des Associations pour le Don d'Organe et de Tissus Humains).

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année, et nous vous incitons à profiter des bons moments que le vie nous donne...



Pour Louis 1000 « Foie » Merci !

PAROISSE ST FRANÇOIS D'ASSISE DU VAL DE VENNES

Presbytère du Val de Vennes

3 Place Saint Pierre - 25390 ORCHAMPS-VENNES

Permanences :

jeudi - vendredi et samedi de 9h30 à 11h00

Offrande Messe: 17 € / Mariage et Obsèques: 136 €

Tél: 03 81 43 51 77 - Fax: 0826 385 970

E-mail: paroisse.valdevennes@diocese-besancon.fr

Vous envisagez de vous marier à l'église :

Pour un souci d'organisation il convient de s'y prendre un an avant la date envisagée et de valider celle-ci avec la paroisse. En effet, il faut s'assurer que le célébrant soit disponible à la date envisagée... La préparation consiste en quelques rencontres avec le célébrant (prêtre ou diacre) et une journée de préparation au

mariage avec d'autres couples du doyenné.

Vous envisagez de présenter un enfant au baptême :

Merci de vous adresser directement à Mme Evelyne CUCHE, Orchamps-Vennes qui vous indiquera les démarches à suivre et confirmera une date avec vous (03 81 43 57 90).

Pour les obsèques :

Soit par l'intermédiaire des pompes funèbres ou par vous-même, vous contactez le presbytère du Val de Vennes. En cas d'absence, suivez les instructions du répondeur et laissez un message.

Informations diverses :

Un livret contacts est à votre disposition dans chaque église de la paroisse : vous y trouverez tous les services proposés et les personnes à contacter. N'hésitez pas !

ADAPEI SECTION LOCALE DE MORTEAU

Je voudrais attirer votre attention sur deux points qui nous tiennent à cœur :

- En premier, **l'inclusion**, un simple mot qui veut dire **vivre avec les autres**.

Au sein de l'école : pas toujours dans les classes d'appartenance, quand les difficultés de l'enfant sont trop importantes, mais toujours au sein du groupe scolaire, accompagné par l'équipe de l'IME. Récréations, repas en commun, pour apprendre à se connaître, à se comprendre, à s'apprécier... à s'aimer.

Au sein de la ville : habiter en appartements regroupés dans un secteur, avec l'accompagnement de l'Adapei, ce qui permet la sécurité en évitant la solitude.

- En second, **l'avenir des jeunes retraités de l'ESAT**.

Lorsque leur domicile est le foyer d'hébergement, ils doivent le quitter en même temps qu'ils quittent le travail et cela pour rejoindre, à 60 ans, un EPHAD où ils se retrouvent avec des personnes beaucoup plus âgées, sans l'accompagnement adapté à leur handicap. Et surtout loin de leur ancien lieu de vie, Morteau, où ils se trouvaient : sorties théâtre, loisirs, activités mais aussi l'accueil de la population qui les connaissait bien et leur donnait leur amitié.

Au cours de l'année 2019, le foyer « les eaux vives » sera rénové et un « service d'hébergement en milieu ouvert » verra le jour, pour répondre aux besoins d'habitat inclusif pour les personnes que nous accompagnons. Différentes possibilités s'offriront à elles : un habitat partagé (colocation) ou un habitat individuel regroupé dans un quartier, avec un accompagnement régulier de la part des services de l'Adapei.



L'Opération Brioches, cette année encore, a été un succès sur votre commune. Elle va permettre entre autre l'achat de tablettes pour les enfants de l'IME et du Sessad, le financement d'activités culturelles, de sorties au théâtre de Morteau, de voyages découvertes et la pratique du sport (via l'association Plusport, partenaire de l'Adapei qui permet aux personnes en situation de handicap de s'inscrire dans un projet sportif).

Merci à tous les bénévoles et à la population de votre commune pour son accueil chaleureux et sa générosité !

Nicole Gauthier
Présidente section locale de Morteau
de l'ADAPEI du Doubs.

FAMILLES RURALES



Familles Rurales est un mouvement familial associatif et d'éducation populaire. Comme les années précédentes, l'ensemble des équipes poursuit ses objectifs liés à la promotion des familles et des personnes et

au développement de leur milieu de vie. Les 3 missions indissociables de l'association sont :

- La représentation et la défense des familles et de leurs intérêts
- L'information, la prévention et l'éducation
- L'organisation et la gestion d'activités et de services

Familles Rurales Association Val de Vennes propose des services et activités pour tous :

- le service multi-accueil, halte-garderie/crèche, à Orchamps-Vennes, s'adresse aux plus petits (de 10 semaines à 6 ans)
- 3 accueils périscolaires différenciés sur le Val (Orchamps-Vennes, Fournets-Luisans (RPI) et Flangebouche (RPI)) sont ouverts aux enfants scolarisés, ainsi que les accueils de loisirs lors des mercredis, des petites et grandes vacances (sur Orchamps-Vennes)
- les familles peuvent venir jouer à la ludothèque Pic et Pivette à Orchamps-Vennes, Guyans-Vennes ou Flangebouche selon les semaines.
- Le sport adulte (step, cardio, abdos...), permet aux participants de se retrouver pour bouger ensemble.
- La danse enfants a repris cette année, et permet aux enfants de 4 à 12 ans de bénéficier

d'un éveil corporel dynamique et moderne

- Les enfants de la chorale « chœur de mômes », du CP à la 6^{ème}, continuent à enchainer leurs différents publics.
- le groupe lecture partage, avec Marie-Noëlle, bibliothécaire, et des lectrices passionnées, des coups de cœur en moyenne une fois tous les 2 mois.

Les accueils de loisirs se déroulent à Orchamps-Vennes 1 semaine à chaque période de petites vacances (sauf Noël) et sont ouverts à tous les enfants du val de Vennes. Un programme spécifique est proposé pour chaque tranche d'âge (Maternelles, CP-CE1, CE2-CM1-CM2), avec des activités variées que vous pouvez découvrir sur notre site :

<http://www.famillesrurales.org/valdevennes/>

Les inscriptions se font à la journée, suivant différentes formules (matins uniquement/ après-midi uniquement/journées sans repas/ journées avec repas).

Pour les accueils des grandes vacances, les inscriptions se font à la semaine.

Vous pouvez vous renseigner sur l'ensemble des activités proposées au siège de l'association :

Familles Rurales

11 rue De Lattre De Tassigny

25390 Orchamps-Vennes

Tél. 03 81 43 69 87

asso.valdevennes@famillesrurales.org

Ou sur son site internet :

<http://www.famillesrurales.org/valdevennes/>

